

Conseil d'établissement

Réunion du 5 décembre 2023
Local A-117
19 heures

Présences : Les personnes identifiées par un crochet « ✓ » étaient présentes à la rencontre.

- | | |
|---|--|
| ✓ Manoucheka Céleste, parent | ✓ Dominic Benoit, enseignant |
| A Geneviève Dugas, parent | ✓ Chantal Caissé, enseignante |
| ✓ Caroline Gagnon, parent | ✓ Émilie Dubé, enseignante |
| ✓ Yannick LaRue, parent substitut | A Hassen Fajraoui, enseignant |
| ✓ Valérie Lupien, parent | ✓ Sandra Prévost, enseignante |
| A Stéphanie Martin, parent | ✓ Éliane Roussy, enseignante |
| ✓ Gilles Tremblay, parent | ✓ Éric Barrette, directeur |
| ✓ Ahmed Sadouni, parent | ✓ Lyne Brunelle, secrétaire et soutien |
| ✓ Giacomina Schiralli, parent | ✓ Rose-Anne Sauro, soutien |
| | ✓ Nathan Villandré, élève |
| ✓ Catherine Cyr, public | ✓ Ève Madore, élève |
| ✓ Xavier Gascon-Morin, public | |
| ✓ Karine Boisvert, public | |
| ✓ Gabryelle Bisson, substitut C. des élèves | |
| ✓ Jordan Madore, public | |
| ✓ Mélodie Comtois, stagiaire de C. Caissé | |

1. Ouverture de l'assemblée

Ouverture de l'assemblée à 19 h 03. Madame Valérie Lupien souhaite la bienvenue à tous.

2. Présences et vérification du quorum

Madame Lyne Brunelle prend les présences.

Monsieur Dominic Benoit doit quitter vers 20 h.

Le directeur rappelle que pour avoir le quorum, neuf membres doivent être présents dont la moitié des membres-parents, soit quatre.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

La présidente demande aux membres s'ils ont des modifications à apporter à l'ordre du jour. Monsieur Éric Barrette souhaite ajouter pour information les trois sujets suivants:

- Ajout 6,7 – Cellulaire;
- Ajout 6,8 – 24 h Tremblant;
- Ajout 6,9 – Soirée *Mon choix, ma carrière!*

CÉ-23-24-024

Il est proposé par madame Ève Madore d'adopter l'ordre du jour comme modifié. Sa proposition est appuyée par madame Émilie Dubé.

Adopté à l'unanimité.

4. Adoption et suivi du procès-verbal du 17 octobre 2023

La présidente demande aux membres qui étaient présents à la séance du 17 octobre 2023 s'ils ont des modifications à apporter.

CÉ-23-24-025

Madame Manoucheka Céleste propose d'adopter le compte rendu du 17 octobre 2023 comme présenté. Sa proposition est appuyée par madame Caroline Gagnon.

Adopté à l'unanimité.

5. Sujets pour approbation

5.1 Fonds à destination spéciale

5.1.1 Football

Monsieur Éric Barrette explique que madame Brigitte Houle, présidente du comité de parents du programme football, est présente pour venir présenter aux membres un bilan des activités qui se sont tenues cette année. Les sommes accumulées au projet du fonds 8 s'élèvent à 12 964,35 \$.

Elle présente les autres membres du comité qui sont présents, soit mesdames Karine Boisvert et Catherine Cyr. Elle souligne que madame Caroline Gagnon, membre du conseil d'établissement, fait aussi partie du comité de parents.

L'objectif du comité est de faire rayonner le programme football de l'école. Les profits permettent de faire vivre un gala pour souligner les efforts des joueurs, d'offrir des récompenses pour souligner les accomplissements des élèves et finalement d'aider financièrement les parents d'élèves du programme.

Les revenus proviennent principalement de la vente de vêtements à l'effigie des Scorpions.

Les revenus de cette année :	16 826,00 \$
Les revenus de l'an passé :	5 000,00 \$
Les dépenses :	<u>- 9 949,45 \$</u>
Solde :	12 000,00 \$

Elle explique en terminant que tous les revenus amassés et toutes les dépenses passent par l'agente aux finances de l'école pour être déposés ou payés par le fonds 8 PGFOFI.

Monsieur Éric Barrette tient à remercier personnellement les membres du comité de parents du programme football. Ils font des miracles avec peu de moyens.

Il souhaite que le comité de parents vienne présenter au conseil un état des résultats une fois par année.

CÉ-23-24-026

Madame Chantal Caissé propose d'approuver les revenus et dépenses présentées par la présidente du comité de parents. Sa proposition est appuyée par madame Sandra Prévost.

Adopté à l'unanimité.

5.1.2 Cheerleading

Comme demandé par le conseil lors de la dernière séance, monsieur Éric Barrette a vérifié auprès de la personne responsable à quel usage étaient destinés les fonds du projet VCHEERFI qui sont de 2 405,43 \$.

Cette somme devait servir à payer les dépenses advenant que l'équipe se classe pour une compétition à l'extérieur de la région. Comme aucun voyage n'est prévu prochainement, il a été suggéré par le responsable de cette activité parascolaire d'acheter du matériel ou des costumes de grandeurs variées qui pourraient être prêtés aux participantes.

Monsieur Éric Barrette explique que la mesure 15028 ne permet pas d'acheter des uniformes.

CÉ-23-24-027

Madame Sandra Prévost propose d'acheter des costumes de cheerleading de diverses grandeurs pour les participantes de cette activité parascolaire avec les fonds de cumulés dans le projet VCHEERFI de 2 405,43 \$. Sa proposition est appuyée par monsieur Dominic Benoit.

Adopté à l'unanimité.

5.1.3 Chandail « Je suis humaniste »

Monsieur Éric Barrette explique que contrairement à ce qui a été mentionné à la dernière séance du conseil, les profits qui seront amassés à la suite de la vente des chandails « Je suis humaniste » ne bénéficieront pas au camp de fin d'année des élèves DIMS-DÉFIS, mais plutôt à l'organisme OSBL qui sera finaliste lors de la présentation du projet des élèves du Programme d'éducation intermédiaire de 2^e secondaire.

CÉ-23-24-028

Madame Chantal Caissé propose que les profits de la vente des chandails « Je suis humaniste » soient versés à l'organisme finaliste du programme PÉI comme présenté. Sa proposition est appuyée par monsieur Dominic Benoit.

Adopté à l'unanimité.

5.1.4 Autres fonds à destination spéciale

Monsieur Éric Barrette distribue séance tenante un tableau présentant les fonds de projets inactifs et des suggestions d'achats.

Nom du projet	Description	Montant
COMMUN	Projets inactifs cumulés	14 539,69 \$
EMUL8	Émulation	3 259,56 \$
INT	Intérêts	980,30 \$
PGGDFI	Art dramatique	1 147,60 \$
Total		19 929,15 \$

Monsieur Éric Barrette présente quelques propositions de l'équipe-école pour l'utilisation du 19 929,15 \$.

Propositions d'utilisation	Coût
Émulation direction	6 000 \$
Plafond Aile C	10 000 \$
Banc intérieur	700 \$ ch.
Table ronde	304 \$ ch.
Babillard	367 \$ ch.
Aménagement haut escalier porte 5	4 000 \$
Œuvre d'art	10 000 \$
Aménagement temporaire café étudiant	6 000 \$
Table de baby-foot	1 500 \$ ch.
Mobilier de classe	Selon le mobilier
Tables extérieures	4 100 \$ ch.
Activités midi	Selon les activités
Fond culturel Leader sec. 1, 2 et 3	Selon les activités
Sortie DIMS	Selon les activités
Balances pour les cours de sciences	465 \$ ch.

À tour de rôle, les membres donnent leur opinion sur le sujet.

CÉ-23-24-029

Madame Sandra Prévost propose que la somme de 19 929 \$ soit utilisée ainsi :

6 000 \$ pour de l'émulation répartie entre la direction et les directions adjointes, 4 000 \$ pour l'achat de mobilier pour l'aménagement du 2^e étage (porte 5), 6 000 \$ l'aménagement temporaire d'un café étudiant, 3 000 \$ pour l'achat de 2 tables de baby-foot et 700 \$ pour l'achat d'un banc intérieur. Sa proposition est appuyée par madame Giacomina Schiralli.

Les membres passent au vote. Quatorze membres sont en accord. Un membre s'abstient.

Adopté à la majorité.

Madame Éliane Roussy demande s'il est possible qu'une des deux tables soit réservée aux élèves en adaptation scolaire (aile N).

Tous les membres sont en accord.

5.2 Activités, sorties et voyage

6 mars 2024	Le Grand rassemblement des génies au Cégep de Lanaudière PEI sec. 4 (Payé par les frais de programme) Levée de cours requise Gratuit
11 décembre	Sortie O'Volt/possiblement le 22 décembre ou en janvier si grève SL et SL-CAPS 18,45 \$ payé par les parents
20 décembre	Bingo Leader sec. 2 Période 4 – Levée de cours requise Gratuit

12 décembre Cinéma – Remis à une date ultérieure si grève.
Groupe FPT
De 11 h 53 à 15 h 30 – Levée de cours requise.
15 \$ payé par les parents

CÉ-23-24-030

Madame Caroline Gagnon propose d'approuver les quatre activités présentées (Le Grand rassemblement des génies, sortie O'Volt, bingo, cinéma). Sa proposition est appuyée par madame Émilie Dubé.

Adopté à l'unanimité.

6. **Sujets pour information**

6.1 **Ressources humaines**

Soutien et professionnel :

TES non remplacées : 35 h SL CAPS, 35,5 SEM-CAPS, 30 h SL

Psychoéducateur : 35 h

Psychologue : 10,5 h

Conseiller en orientation : 35 h /en invalidité

Technicien en loisirs : rendu 3^e ronde d'entrevue/ poste permanent.

Concierge de soir : 38,75 h

Concierge de soir : 15 h

Enseignants

1 poste à 80 % en art dramatique

1 poste à 100 % Josiane Carli (à l'affichage)

1 poste à 100 % ECR (à l'affichage)

1 poste à 100 % en éducation physique (à l'affichage)

Direction adjointe :

Alexandre Proschek de retour le 8 janvier.

6.2 **Cohabitation avec l'école l'Impact**

C'est un défi logistique quotidien : livraison, parents et ambulance qui se présentent à la mauvaise école.

Avec la diminution de la clientèle cette année, l'école a requis moins de surveillants. Or, avec la cohabitation, les élèves de l'Impact sont autorisés à venir dans notre école et vice-versa. Nous devons gérer leurs élèves sur l'heure du dîner.

Un autre défi est celui du code de vie. Puisqu'ils n'ont pas le même que nous, nous devons les retourner dans leur école. Il est difficile de différencier les élèves de ESAC de ceux de l'Impact.

Au niveau des installations sportives, nous avons accès à la moitié du grand gymnase durant les heures de classe et à tout le gymnase après 14 h 15. Nous avons également accès presque à temps plein à la salle de musculation.

6.3 Construction et rénovation

Nous avons vécu aujourd'hui une évacuation en raison d'une fuite de gaz à l'extérieur de l'école. L'évènement a permis de constater qu'il n'y a pas de système de communication qui relie les deux écoles. L'école l'Impact a donc été informée de l'évacuation tardivement.

Il a également été constaté que le son n'est pas diffusé dans les haut-parleurs dans les stationnements situés à l'arrière de l'école.

Il y a eu de la confusion dans les directives entre les deux écoles.

Il décrit les autres travaux qui sont en cours :

A-163 :	Salle de répit DIMS-CAPS dès le 18 décembre. On devra relocaliser les deux classes durant les travaux, lesquels sont payés par le CSSDA.
Vestiaires :	De janvier à juin 2024
Bloc des sports :	Été 2024. Investissement de 1 million \$.
Estrades:	À venir

6.4 Uniforme 2024-2025

Lors du CPE du 8 novembre, les enseignants ont demandé à la direction de faire un sondage sur le port obligatoire d'un uniforme (chandail) par les élèves à compter de la prochaine année scolaire.

Un sondage a été envoyé à tous les membres du personnel. Les principales raisons invoquées sont :

- Différencier les élèves de l'Impact de ceux d'ESAC;
- Difficultés au niveau des interventions;
- Introduction de personnes qui n'ont pas le droit d'être dans l'école;
- Visiteurs non autorisés le midi;
- Question de sécurité;

La question qui a été posée est : « Êtes-vous en accord ou en désaccord de rendre obligatoire le port d'un uniforme au logo de l'école (chandail) aux élèves à compter de l'année scolaire 2024-2025? »

La direction a reçu 133 réponses : 94 enseignants, 31 membres du personnel de soutien, 5 professionnels, 3 directions adjointes.

De ce nombre, 109 étaient en accord, 24 en désaccord pour un total de 82 % en accord, soit 12 % de plus que lors du sondage fait il y a deux ans.

CÉ-23-24-031

Après un long échange de commentaires et d'opinions, monsieur Yanick LaRue propose de consulter les élèves et les parents sur le port obligatoire d'un uniforme (chandail) à compter de l'année scolaire 2024-2025.

Après un vote de 11 pour et 2 contre, la proposition est adoptée à la majorité.

Les résultats seront transmis aux membres du conseil au plus tard le 9 janvier 2024.

6.5 Grille-matières

L'équipe école travaille sur la grille-matières 2024-2025 qui devra être approuvée le 16 janvier prochain. Le nombre d'heures allouées à chaque matière est déterminé dans cette grille.

6.6 Voyages

Monsieur Éric Barrette fait un compte rendu sur le nombre de participants qui voyageront d'ici la fin de l'année.

- Voyage Disney : Annulé faute de participants
- Voyage Ottawa : Annulé faute de participants
- Italie : 88 participants
- Colombie : 31 participants
- New York Football : Nombre de participants pas encore connu
- New York : 103 participants
- Londres : 50 participants
- Europe centrale : 23 participants

6.7 Cellulaires

Le 31 décembre, l'ensemble des écoles doit se doter d'une politique interdisant le cellulaire en classe conformément à la nouvelle directive émise par le ministère de l'Éducation du Québec. Notre code de vie répond déjà à cette directive.

Les procureurs du CSSDA ne recommandent pas de garder les cellulaires dans une boîte ou une pochette dans la classe.

6.8 Le 24 h Tremblant

Une somme de 1 250 \$ a été remise au Défi 24 h Tremblant afin de soutenir un jeune que l'école a parrainé. La vente des cannettes a été faite en collaboration avec les élèves DIMS-DÉFIS et chapeauté par madame Diane Rioux, ancienne directrice adjointe de l'école.

6.9 Soirée *Mon Choix, ma carrière!*

La soirée d'information scolaire, *Mon Choix, ma carrière!* sera de retour le mercredi 17 janvier 2024 pour les parents et élèves de l'ouest du CSSDA.

Il y aura plus de 60 exposants.

7. Questions du public

Monsieur Jordan Madore, parent de la présidente du conseil des élèves, se présente. Ayant œuvré pendant plus de 21 ans comme bénévole auprès de l'organisme JA Québec, il souhaite inviter les élèves des groupes du cours d'entrepreneuriat à participer au challenge qui se tiendra à Victoriaville les 16, 17 et 18 février prochains.

Le coût de l'inscription est de 120 \$. Il y a des bourses de 2 000 \$.

Xavier Gascon-Morin :

Monsieur Xavier Gascon-Morin, parent d'un élève de l'école, demande qui prendra la relève du technicien en loisirs. Monsieur Éric Barrette explique qu'en attendant de trouver le bon candidat, quelques enseignants ont été libérés.

8. Informations du personnel

Aucune information n'est ajoutée.

9. Information du délégué au comité de parents

Le délégué au comité de parent a dû partir avant la fin de la séance. Il fera un compte rendu à la prochaine séance du conseil.

10. Information de la présidence

La présidente demande s'il est possible d'avoir une tente-bannière au logo de l'école. Monsieur Éric Barrette va évaluer le tout et lui revenir.

11. Information des élèves

Monsieur Nathan Villandré mentionne que les activités d'Halloween ont été très populaires.

Aussi, il y aura des activités de Noël durant la dernière semaine de décembre.

Un code QR sera utilisé pour sonder au lieu d'un questionnaire FORMS.

12. Information de l'APEP

Rien n'est ajouté.

13. Information de la direction

Rien à ajouter.

14. Divers

Rien à ajouter.

15. Date de la prochaine rencontre et levée de la réunion

La prochaine rencontre aura lieu le 16 janvier 2024.

CÉ-23-24-032 Madame Chantal Caissé propose la levée de l'assemblée. Elle est appuyée par madame Ève Madore.

Adopté à l'unanimité.

La séance est levée à 22 h 24.

Valérie Lupien, présidente

Lyne Brunelle, secrétaire